

M. La Salle: Je voudrais, monsieur le président, profiter de cette occasion, comme plusieurs autres l'ont fait, pour déplorer la faillite du gouvernement, relativement au problème du chômage. Au nom de l'inflation, on a délibérément créé cette situation. Je me dispenserai de citer des chiffres, car nous en voyons tous les jours dans la presse et dans le harsard. Mais je crois quand même que la responsabilité d'un gouvernement sérieux est de créer un climat favorable aux investissements, un climat humain, un climat accueillant et un climat de sécurité, climat que nous ne connaissons plus depuis trois ans, car on ne l'a pas favorisé. Est-ce uniquement la faute du gouvernement? Est-ce dû aux circonstances économiques actuelles non seulement au Canada, mais à travers le monde? Mais un fait est certain: c'est que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer.

Quant à moi, j'avais demandé à une couple de ministres, ainsi qu'au très honorable premier ministre (M. Trudeau), s'il ne serait pas possible de convoquer une réunion d'urgence de tous les intéressés en économie au Canada, c'est-à-dire les représentants des syndicats, de l'industrie, des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral. A mon avis, la tenue d'une telle réunion est d'une nécessité évidente. La réponse qui m'a été donnée était simplement à l'effet qu'on n'en voyait pas la nécessité. Mais le gouvernement, qui se dit responsable, devrait au moins avoir le courage de reconnaître qu'il n'a pas trouvé la solution. Est-ce que quelqu'un possède la solution magique? Peut-être pas, mais je pense que nous aurions au moins une chance de trouver une solution valable et bénéfique pour toute la société, si l'on réunissait à la même table tous ceux qui sont intéressés à l'économie.

On pourrait ainsi prouver qu'il est dans l'intérêt des financiers, des responsables, tant du monde syndical que patronal, de se réunir et de trouver une solution. Ces derniers, devant la bonne foi du gouvernement—bonne foi qui n'a pas encore été démontrée—inviteraient tout le monde à collaborer plus directement avec le gouvernement; ils se feraient sûrement un plaisir d'offrir leur collaboration et de conseiller le gouvernement en matière de travail, car il semble que le gouvernement a besoin de ces conseils. Au fait, je crois que les industriels, les financiers et les spécialistes des questions syndicales pourraient avantageusement conseiller le gouvernement.

Aussi, avais-je suggéré, il y a quelque temps, que le gouvernement songe sérieusement à l'établissement de la pension de vieillesse à 60 ans. Étant donné que des milliers de travailleurs se situent dans la catégorie d'âge qui s'étend de 60 à 65 ans, je pense que nous aurions à profit à songer sérieusement à cette possibilité, qui permettrait du même coup d'assurer des positions à des milliers de jeunes, puisque 40 p. 100 des chômeurs canadiens ont moins de 25 ans. Il serait normal, humain et juste, je crois, de permettre à environ 300,000 travailleurs—chiffre qui représente à peu près le nombre de travailleurs âgés de 60 à 65 ans—de prendre leur retraite, afin que les jeunes puissent travailler, parce qu'ils ont au moins l'envie de travailler. Les travailleurs âgés méritent de prendre un repos tout en bénéficiant d'une augmentation de la pension de sécurité de la vieillesse.

Qui serait chargé de payer cela? C'est la question qu'on nous posera. Actuellement, une personne vivant de prestations d'assurance-chômage et d'allocations de bien-être social coûte à peu près \$100 par semaine au contribuable

canadien. Il s'agirait simplement de verser cette somme aux personnes qui auraient droit à cette pension de vieillesse, ce qui coûterait moins que de donner à 700,000 ou 800,000 chômeurs des allocations de bien-être social, comme cela existe présentement. Alors, j'imagine que cette solution pourrait régler partiellement le problème du chômage actuel.

J'ose croire que le gouvernement songera sérieusement à cette proposition, et j'imagine qu'on cessera de nous dire que nous nous limitons à la critique négative. Je pense que cette politique devrait être étudiée sérieusement et devrait être appliquée, si nous sommes sérieux lorsque nous parlons de régler le problème du chômage, car cette politique peut effectivement créer un climat social. Au fait, on permettrait ainsi aux citoyens de 60 ans de prendre leur retraite, avec un revenu qui leur permettrait de vivre convenablement.

• (4.20 p.m.)

Monsieur le président, je voudrais aussi traiter pendant quelques minutes du programme présenté cette semaine au sujet des étudiants. L'honorable ministre a tantôt exprimé son regret que les honorables députés n'aient pas osé approuver ce programme. Bien sûr, je n'ai aucune hésitation à reconnaître que ce programme est souhaitable. Est-il suffisant? Malheureusement, il ne l'est pas, compte tenu du fait que près d'un million d'étudiants chercheront du travail à l'été, et que le projet prévoit la possibilité d'en assurer à 500,000 étudiants seulement, car notre budget se situe à 14 milliards de dollars, et que l'argent affecté à ces programmes représente à peu près \$57 pour chaque étudiant. On aurait peut-être pu faire mieux.

L'hon. M. Pepin: On aura besoin de l'entreprise privée.

M. La Salle: Monsieur le président, il est certain qu'on aura besoin de l'entreprise privée, et c'est pourquoi je laissais supposer que le gouvernement convoquerait au plus tôt une réunion des industriels, qui pourraient conseiller nos dirigeants actuels avec beaucoup d'objectivité, ce qui permettrait d'obtenir des résultats satisfaisants.

Monsieur le président, pour ce qui est des étudiants, je crois que le gouvernement a la responsabilité de leur assurer des emplois pour l'été prochain.

J'ai regretté, dernièrement, que le gouvernement n'ait pas répondu d'une façon objective à la résolution adoptée par le congrès des jeunes libéraux, relativement à la création d'un corps civil qui aurait permis à ces jeunes de trouver du travail, responsabilité qui incombe d'ailleurs au gouvernement.

Alors, le refus d'étudier sérieusement cette résolution est regrettable, et sûrement inquiétant pour les étudiants. Ce corps civil aurait permis au gouvernement de mettre à la disposition de toutes les municipalités un certain nombre de jeunes, dont elles ont un besoin urgent.

Je pense, par exemple, à certaines petites municipalités qui, au cours de l'été, ont besoin de moniteurs ou de monitrices, pour les loisirs organisés et les colonies de vacances. Elles réussissent à engager une couple de personnes pour 500, 600 ou 1,000 élèves, ce qui est insuffisant.

Je crois que nous avons la responsabilité, en tant que députés, de demander au gouvernement de mettre sur pied de tels services.

L'hon. M. Pepin: Pourquoi pas des bedeaux pour les églises?